

Laila al-ZWAINI & Rudolph PETERS, *A Bibliography of Islamic Law, 1980-1993.*
E.J. Brill, Collection *Handbuch der Orientalistik (HdO)*, Leiden - New York - Köln,
1994. 16 × 24 cm, x + 240 p.

Toute personne s'intéressant à un titre ou à un autre au droit musulman se réjouira de la publication d'un nouvel outil de travail aussi précieux que celui-ci et souhaitera ardemment qu'il soit suivi d'autres volumes — ou mieux, plus régulièrement, de mises à jour — dans la même collection³.

Cette bibliographie est divisée en deux grandes parties : d'une part, les publications dont l'objet n'est pas lié à une aire géographique particulière du monde musulman (« Publications not related to countries or regions » : p. 1-120), et d'autre part, celles pour lesquelles c'est le cas (p. 121-220). Elle est suivie de deux index (« Index of Authors, Editors and Translators », p. 221-234, et « Index of Subjects », p. 235-239) permettant, jusqu'à un certain point, de croiser les rubriques de la bibliographie. Vingt-sept chapitres (« Reference material », « Collections of articles », « Introductory works and handbooks », etc.) composent la première partie et trente-cinq (depuis l'Afghanistan jusqu'au Yémen), la deuxième. Ce ne sont pas, pour ma part, les divisions que j'aurais retenues pour une telle bibliographie, j'y reviendrai, mais je signalerai tout d'abord, d'une part, quelques aberrations nées sans doute, précisément, du caractère peu approprié de la taxinomie adoptée par les A., et, d'autre part, quelques aberrations tout court.

Commençons par ces dernières. Pourquoi l'article de W.B. Hallaq (n° 694) étudiant le terme *qarīna* (« contexte », « indice contextuel ») qui appartient au langage technique de la science des *uṣūl al-fiqh*, figure-t-il dans le chap. XIX, consacré à la judicature (« The Judiciary »), de la première partie? Présence, à mon sens, aussi mystérieuse du n° 765 (Faruki K., « Legal Implications for Today of *al-ahkām al-khamṣa* (the Five Values) ») dans le chap. XXI de la première partie consacré aux « concepts généraux du Droit privé » (« General concepts of private Law ») : que l'on sache, les cinq statuts légaux en question concernent l'ensemble de la matière légale et pas seulement le Droit privé. Dans le chap. XXII (« Personal Status ») de la première partie, le même titre (Ibn Hanbal and Ibn Rāhwāy, *Chapters on Marriage and Divorce: Responses of Ibn Hanbal and Ibn Rāhwāy*. Tr. by S.A. Spectorsky) est repris deux fois (n°s 772 et 821); on se demande par ailleurs pourquoi il avait déjà été inclus dans le chap. VII (« History of Law »)? Beaucoup pour un seul livre! Est-ce pour honorer la mémoire de l'imām Mālik b. Anas que la traduction anglaise de son *Muwaṭṭa'* par A.A. Bewley a droit à deux entrées à la suite l'une de l'autre (n°s 328 et 329), alors que celle, scientifiquement médiocre et idéologiquement scandaleuse, il est vrai, de Ā.'A.-R. at-Tarjumana et Y. Johnson (Diwan Press, Cambridge, 1982) n'est pas signalée? Les articles de G. Makdisi concernant les pensées théologico-légales d'al-Ġazālī (n° 325) et d'al-Šāfi'i (n° 327) auraient dû figurer dans le chap. V.

3. En 1964, chez le même éditeur et dans la même collection, était publié un *Orientalisches Recht* auquel avaient collaboré E. Seidl, V. Korošc,

E. Pritsch, O. Spies, É. Tyan, J. Bas, Ch. Chehata, Ch. Samaran, J. Roussier, J. Lapanne-Joinville et S. Ansay.

(« Theology and Law ») — dans lequel, en revanche, l'article de H. Modarresi (n° 117) concerné par la théorie du *mağāz* appliquée au droit musulman n'a strictement rien à faire : sa place était dans le chap. v (« Language and Law ») — plutôt que dans le chap. XIII (« The Study of Islamic Jurisprudence »), chapitre par ailleurs si général, que cette bibliographie en principe analytique aurait sans dommage pu en être privée. L'article de B.G. Weiss, « The Primacy of Revelation in Classical Islamic Legal Theory as Expounded by Sayf al-Dīn al-Āmidī » (n° 106) figure dans le chap. IV (« Philosophy of Law, Orientalism ») alors que l'article de W.B. Hallaq, « The Primacy of the Qur'ān in Shātibī's Legal Theory » (n° 364) dont l'objet, et pas seulement l'intitulé, est si proche de celui du précédent est mentionné dans le chap. XIV (« The Sources of the Law »)! On pourrait, hélas, multiplier les exemples, et si de telles aberrations sont sans doute inévitables dans un travail de cette nature, elles paraissent, néanmoins, trop nombreuses dans celui-ci. Signalons que les auteurs eux-mêmes annoncent, en guise d'introduction (p. VI-IX), que ces aberrations étaient susceptibles de se glisser dans leur bibliographie en vertu des principes choisis pour son établissement (notamment : « Another cause of possible errors is found in our method of relying only on the titles for the selection of the material » : p. VIII). Un tel aveu a de quoi étonner : c'est donc en connaissance de cause que des principes fauteurs d'erreurs ont été choisis.

Venons-en à plus essentiel : les divisions introduites dans ce travail. Concernant sa première partie « non-géographique », on peut s'interroger sur la validité de plusieurs de ses subdivisions au regard de la conformation originelle, et originale, de l'objet de cette bibliographie, soit l'ordre légal musulman. Par exemple, si, comme je viens de le signaler, deux articles aussi apparentés, quant à leur objet, que ceux de B.G. Weiss et de W.B. Hallaq sont rangés sous deux rubriques différentes, c'est en réalité parce que ces rubriques, pertinentes en ce qui regarde les droits modernes d'inspiration occidentale, semblent avoir été artificiellement « plaquées » sur l'ordre légal musulman classique et, partant, rendent confuse et complexifient inutilement la représentation que l'utilisateur de ce travail se fera de cet ordre pourtant à sa manière très simple et logique⁴. L'opinion de ne pas respecter la configuration originale de l'ordre légal musulman est, il est vrai, assumée par les auteurs (« In this bibliography we have... confined ourselves to those parts of the *shari'a* that are regarded as law in the Western sense of the word, i.e., the *mu'amalāt* and *'uqūbāt* » : p. VII); ce qui ne l'empêche pas d'être, à mon sens, difficile à justifier (les auteurs ne la justifient d'ailleurs pas).

Il me semble, pour ma part, que ce travail aurait au contraire dû épouser au plus près la forme de son objet en tenant compte aussi de son histoire. L'ordre légal musulman a une histoire faite, dans un premier — et long — temps, d'une évolution que l'on peut qualifier

4. Comment, par exemple, percevoir l'unité de l'objet et la fonction de la science des *uṣūl al-fiqh* dans l'ordre légal musulman si des questions naturellement apparentées dans cette science sont dispersées dans au moins quatre chapitres

differents (« 4. Philosophy of Law, Orientalism » — pourquoi par ailleurs avoir associé ces deux rubriques? — « 13. The study of Islamic jurisprudence », « 14. The sources of the law » et « 15. Interpretation »)?

d'« intrinsèque », et, dans un deuxième temps, d'une « rupture » due à sa confrontation avec les droits modernes d'inspiration occidentale (de sorte que la majorité des droits appliqués dans le monde musulman contemporain sont des hybrides) et à la naissance, en terre d'islam, des États-nations. La première grande division de cette bibliographie aurait, me semble-t-il, dû être celle-là : d'une part, les publications concernant l'ordre légal musulman « classique », et, d'autre part, celles qui concernent les droits en vigueur dans les pays musulmans tels qu'ils existent aujourd'hui (laquelle aurait effectivement pu être divisée selon le critère géographique). S'il fallait choisir une date précise, c'est-à-dire une limite ayant nécessairement sa part d'arbitraire : pourquoi ne pas adopter celle hautement symbolique de l'abolition du califat ? Les subdivisions de la première partie adhéreraient, de manière aussi stricte que possible, à celles de l'ordre juridique musulman tel que conçu par les théoriciens du *fiqh*, les « *uṣūlīstes* », et les *fuqahā'* eux-mêmes (*uṣūl al-fiqh*, *furū'* *al-fiqh* subdivisés selon les divisions traditionnelles des traités de *fiqh*, *ğadal* et *ihtilāf*, *adab al-mufti*, histoire des *madāhib*, etc.).

De plus, pour que cette publication soit susceptible d'intéresser aussi le chercheur spécialisé (qui dispose déjà d'autres instruments de travail), il faudrait impérativement que la littérature en « langues musulmanes » (l'arabe, le persan, le turc et l'urdu au moins), et notamment, les éditions de textes juridiques classiques, y soit également répertoriée même si l'on sait, étant donné l'état du monde de l'édition dans certains pays musulmans, combien la tâche des auteurs s'en trouverait alourdie (à nouveau, il ne suffit pas aux auteurs d'annoncer qu'ils ne se sont intéressés qu'aux publications en langues occidentales si c'est injustifiable).

Je suis, on le voit, d'avis que le travail de L. al-Zwaini et de R. Peters aurait dû être tout différemment conçu (la critique que je me suis permise ayant elle aussi, cela va de soi, ses limites puisqu'elle découle de l'adoption d'un point de vue d'historien de la pensée juridique plutôt que de juriste) ; il n'empêche que, comme tel, il pourra sans doute rendre bien des services qu'on attend d'une bibliographie.

Éric CHAUMONT
(CNRS, IREMAM, Aix-en-Provence)

Centre d'études des religions du Livre, *La controverse religieuse et ses formes*, textes édités par Alain LE BOULLUEC. Les éditions du Cerf (coll. Patrimoines), Paris, 1995.
14,5 × 23,5 cm, 424 p.

Cette nouvelle publication du Centre d'études des religions du Livre⁵ réunit, comme à l'accoutumée, des contributions de spécialistes très divers (ici au nombre de quinze) des trois grandes religions monothéistes, cette fois sur le thème de la controverse (notons qu'on y trouve aussi une étude relative au mazdéisme, et une autre concernant la rhétorique latine, où il est surtout question de Cicéron).

5. Le Centre d'études des religions du Livre est un laboratoire associant le CNRS et la section des sciences religieuses de l'EPHE.